
Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada
en l'année mil huit cent quatre-vingt-quatre, par Rémi Tremblay,
au bureau du Ministre de l'Agriculture, à Ottawa.

O
l'an
dalle
ruiss
s'eng
d'égo
pu con
la ville
res an
intérê
heure
compro
condition
s'étaient
Deux voi
tendue do
Celle mai